



**Informations pour les participants et les parents**

# **Camp de ski à Fiesch**



**26 février au 01 mars 2024**



# Informations générales

Pendant la semaine sportive et culturelle commune CORM/OSRM auront lieu différents ateliers sportifs et culturels basés à Morat ainsi qu'un camp de ski et de snowboard. 200 élèves auront la possibilité de vivre un camp bilingue à Fiesch.

Les élèves de 10<sup>H</sup> et de 11<sup>H</sup> ont la possibilité d'y participer.

## Quelques points importants:

- Les frais de participation à ce camp de ski volontaire se montent à environ CHF 330.-
- Le matériel de ski et de snowboard (le port du casque est obligatoire!) n'est pas fourni par l'école.
- Les recommandations et les règles de l'école valent pour toute la durée du camp de ski. Les responsables se portent garants en matière de sécurité selon les directives cantonales "ski et snowboard du niveau Secondaire I et II".
- L'inscription est définitive, mais ne donne pas nécessairement droit à une participation.

<b>Kontakt</b>	<b>CORM</b> Julien Hayoz 079 364 46 23 julien.hayoz@eduf.ch	<b>OSRM</b> Reto Fasnacht 079 743 05 63 reto.fasnacht@eduf.ch
<b>Enseignantes et enseignants</b>	H. Raemy, P. Keller, M. Hediger, S. Schulz, Ch. Mounir, L. Herren, G. Fercher, N. Meier, M. Hagen, S. Steffen, C. Stettler, L. Bollin, L. Fasnacht	
<b>CORM &amp; OSRM</b>	M. Rumo, A. Cuennet, R. Hurni	
<b>Adresse</b>	Sport - und Feriencenter Fiesch 3984 Fiesch www.sport-ferienresort.ch 027 970 15 15	
<b>Rendez-vous</b>	Lundi 26 février 2024: 08h15 place de parc Prehl <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le voyage aller se fait en habits de ski et chaussures de ski / snowboard</li> <li>• Pique-nique à emporter (repas de midi et petit sac à dos)</li> </ul>	
<b>Retour</b>	Vendredi 01 mars 2024: env. 16h30 place de parc Prehl	
<b>Coûts</b>	env. CHF 330.- Une demande écrite à l'attention de la direction de l'école peut faire diminuer les coûts. Un bulletin de versement vous sera envoyé après le camp. Calcul des coûts par participant/e (avec 200 participants) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de transport (Bus): CHF 50.-</li> <li>• Abonnement de ski Aletscharena: CHF 97.-</li> <li>• Pension complète Ferienresort Fiesch: CHF 244.-</li> <li>• Subvention association scolaire OSRM / CORM: CHF 60.-</li> </ul>	
Veuillez prendre la <b>carte d'assurance maladie</b> avec vous au camp.		

## Programme de la semaine

	Matin	Midi	Après-midi	Soir
<b>LU</b>	08h15 Rendez-Vous Prehl  groupes de bus: voyage à Fiesch  Repas: Lunch	Repas: Lunch  Ski- & Snowboard  retour au centre avec les moniteurs		17h50 rendez-vous  18h00 repas du soir  Au choix (rendez-vous devant le bâtiment): 19h00 piscine 20h00 sport en salle (JE: 19h00 Disco)  23:00 silence de nuit
<b>MA</b>  <b>ME</b>  <b>JE</b>	07h30 déjeuner  Ski- & Snowboard	12h00 repas de midi	13h30 Rendez-Vous Ski- & Snowboard  dès 16:00 descente en station	
<b>VE</b>	07h30 déjeuner  Ski- & Snowboard	12h00 repas de midi puis descente en station	groupes de bus: retour pour Morat  Arrivée: ~16h30	

## Equipement

Chaque participant-e est responsable de son matériel de sport (matériel en parfait état!). Des réparations éventuelles sont aux frais des participants.

- valise / grand sac pour les bagages, petit sac à dos
- équipement de ski / snowboard
- casque avec lunettes de ski / de soleil (le port du casque est obligatoire)
- habits d'hiver adéquats pour le sport de neige (veste de ski)
- gants et bonnet
- sous-vêtements et chaussettes
- pullovers, jeans, t-shirts
- training, habits de sport (souliers de gym pour la salle), maillot de bain
- pyjama, affaires de toilette personnelle, mouchoirs, linge de bain
- crème solaire, protection pour les lèvres
- médicaments personnels
- pantoufles
- jeux, raquette pour le tennis de table, de quoi écrire
- peu d'argent de poche (pension complète)

Il est interdit d'emmener des enceintes (bluetooth ou autres) au camp.

# Directives pour le camp de ski et de snowboard

La vie en communauté ne peut fonctionner que lorsque le „respect“, la „tolérance“ et la „responsabilité“ de chacun sont engagés. Les responsables du camp relèvent le défi d'organiser un camp de ski et se réjouissent de vivre une semaine très enrichissante à la neige! Afin d'assurer la réussite de ce camp, surtout en ce qui concerne la sécurité de tous les participants, nous vous communiquons les directives suivantes:

- **Respecter les consignes données par un responsable du camp ou le personnel des pistes (le marquage des pistes inclus)**
- **Interdiction absolue de consommer de l'alcool, de la nicotine ou de la drogue**
- **S'éloigner du groupe ou du centre sportif sans en avertir les responsables**
- **Observer le silence pendant la nuit = dans sa chambre, conversations à voix basse!**
  - les appareils électroniques (smartphones, tablettes,...) seront récoltés durant le silence de nuit

La transgression de ces règles entraîne les conséquences suivantes:

- prise de contact avec les parents
- renvoi indiscutable et immédiat de l'élève (auf eigene Kosten gem. Schulreglement vom 19. April 2016, Art. 69)
- intégration dans les ateliers du CORM
- pour les élèves de 10<sup>H</sup>: la participation au camp pour l'année suivante est exclue
- une sanctions disciplinaire (selon règlement de la loi sur la scolarité obligatoire du 1er août 2016 art. 68) est transmis à la direction d'établissement

## Aux parents

Chaque année, des jeunes qui ne sont pas en pleine possession de leurs moyens viennent au camp. Nous savons, qu'il est difficile de renoncer à un camp de ski, mais ce camp avec plus de 200 participants n'est pas le bon endroit pour soigner des blessures ou des maladies!

**Il est toujours possible de rejoindre le camp plus tard, lorsque le jeune est à nouveau en forme.**

Les élèves malades, blessés ou pouvant quitter l'hôpital après un accident rentrent à la maison. Les parents seront bien sûr informés de ce retour.

\*\*\*

Les élèves participant à un camp J&S sont si nécessaire secourus par la Rega sans charge financière supplémentaire. En effet, la Rega dispense les participants J+S des frais de mission non couverts par leur assurance respective. Les données des participants peuvent être utilisées par la Rega à des fins publicitaires.